



# Ville d'Yverdon-les-Bains

## Analyse du budget 2025

\*\*\*\*\*

**Un exercice basé sur une baisse de l'inflation et du prix des fluides énergétiques, ainsi que de multiples mesures d'accompagnement pour le tissu associatif et la dynamisation du centre-ville**

# Caractéristiques du budget 2025

## 1. Mesures d'accompagnement et impacts financiers

- Augmentation des nouveaux effectifs du personnel (+30.55 ETP)
- Politique de dynamisation du centre-ville à l'aide du marketing urbain
- Augmentation des mesures d'accompagnement du tissu associatif (Viva Pesta, Castrum, Brandons)
- Hausse de subventions pour le Musée d'Yverdon-les-Bains et pour l'accueil familial de jour
- Baisse des coûts des énergies (eau, gaz et électricité)
- Augmentation des amortissements sur le patrimoine administratif et financier
- Hausse importante des coûts des transports publics urbains (+ 21.5%)
- Transfert de l'encadrement et de l'administration des restaurants scolaires à la Fondation Petitmaître (fonction 21802)

# Caractéristiques du budget 2025

## 2. Proposition de revenus

- Introduction de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV)
- Baisse du prix de vente moyen des énergies, particulièrement pour l'électricité (-14.8%, soit 5.77 ct/kWh) et le gaz (-10.4%, soit -1.58 ct/kWh)
- De nouvelles recettes d'amendes et radars (+ CHF 1 mio) et de redevances d'utilisation de places de parc (+ CHF 70'000)
- Augmentation des émoluments administratifs pour la police des constructions
- Facturation de l'épuration à l'AIERG (+ CHF 165'000.-) et des prestations du Service des bâtiments à la Fondation yverdonnoise du logement (+ 60'000.-)
- Prélèvement de CHF 2.68 mios dans le fonds des abris Pci, pour un retour au Canton
- Revenus extraordinaires : vente de terrains dans le secteur du PST (cpte 96100.4411.00 pour CHF 3.2 mios)

## Impact financier de la nouvelle NPIV de 2025

Pour 2025, la Commune devrait recevoir environ CHF 47.055 mios du fonds de la nouvelle **péréquation financière intercommunale** (en 2024 : CHF 31.74 mios).

Le montant total qui sera facturé à la Commune au titre de la **participation prévisionnelle à la cohésion sociale** pour 2025 se monte à CHF 28.63 millions (en 2024 : CHF 13.9 millions)

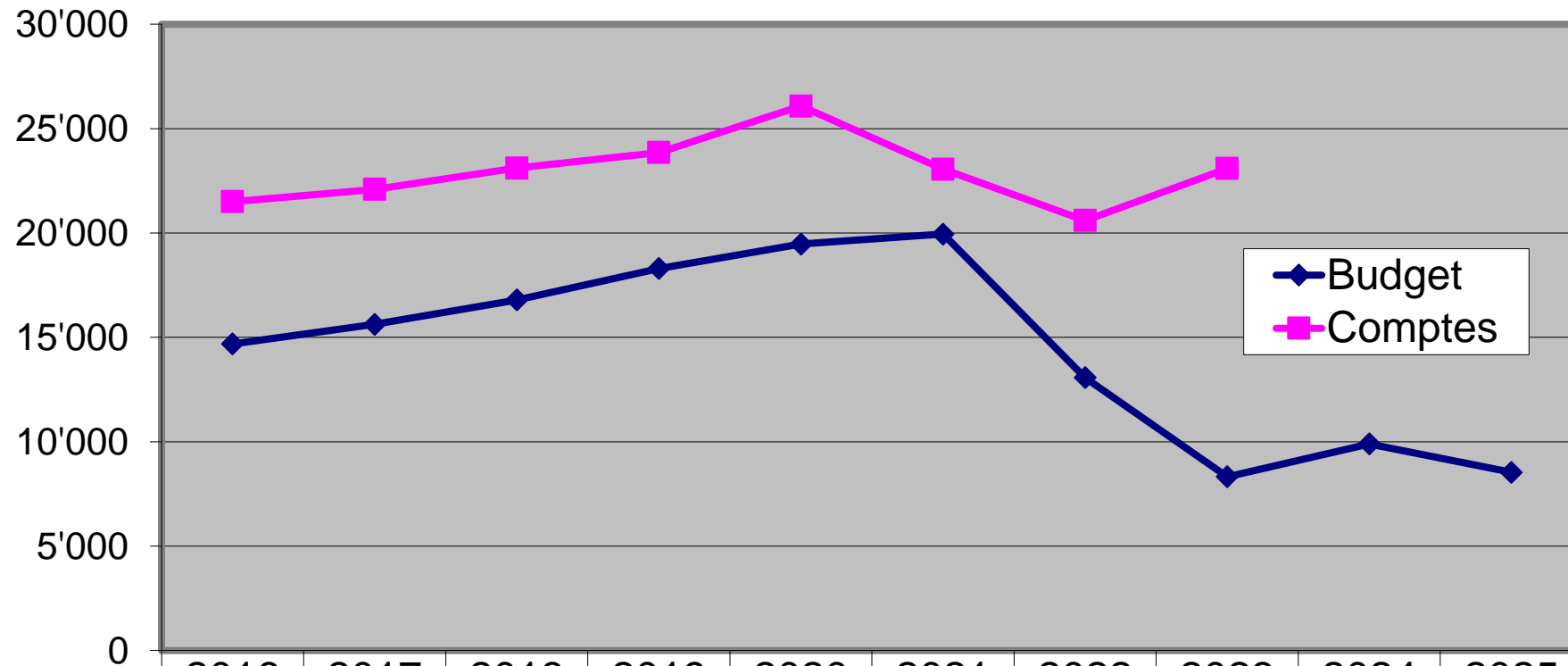
Pour la **facture policière**, le montant est de CHF 0.905 mio (en 2024 : CHF 0.945 mio)

→ La variation totale entre 2025 (CHF 17.52 mios net) et 2024 (CHF 16.895 mios) liée à l'introduction de la NPIV est positive de **CHF 625'000.-**

## Autofinancement (avec MCH2)

	Budget 2025	Budget 2024
<b>Résultat de l'exercice</b>	-10'179'470	-8'997'705
<b>Amortissements</b>	23'490'590	24'087'600
<b>Attributions aux fonds</b>	2'697'800	2'580'570
<b>Prélèvements aux fonds</b>	-7'475'360	-7'771'910
<b>Autofinancement</b>	<b>8'533'560</b>	<b>9'898'555</b>

## Marge d'autofinancement 2016 - 2025 (x 1'000)

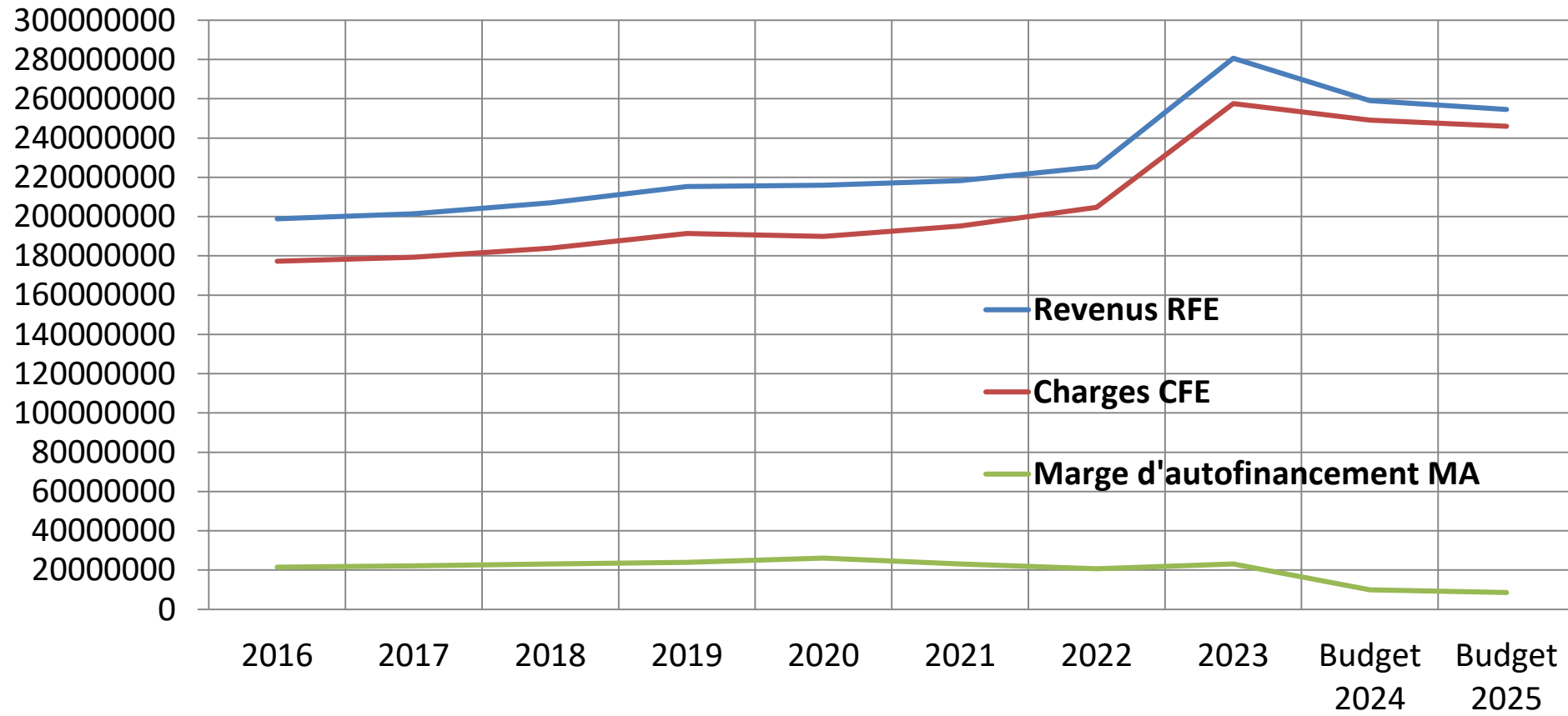


	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Budget	14'688	15'622	16'796	18'299	19'472	19'947	13'075	8'326	9'899	8'534
Comptes	21'499	22'087	23'108	23'856	26'075	23'053	20'597	23'089		

## Tableau comparatif des charges et des revenus par dicastère

	Budget 2025		Budget 2024	
	charges	revenus	charges	revenus
<b>Administration générale</b>	8'859'195	515'350	8'208'225	505'000
<b>Finances et Tourisme</b>	13'294'085	134'237'300	29'826'260	131'122'940
<b>Sports, Bâtiments et Jumelage</b>	38'370'455	11'611'140	37'129'855	11'424'705
<b>Mobilité, environnement et infrastructures, AggloY</b>	43'761'495	14'845'365	40'909'190	14'088'270
<b>Jeunesse et cohésion sociale</b>	61'220'665	12'624'830	44'849'210	11'510'220
<b>Sécurité publique</b>	44'062'840	32'140'040	40'737'040	28'798'770
<b>Urbanisme, RH, Culture et Durabilité</b>	19'679'405	3'541'350	19'519'940	5'023'590
<b>Service des énergies</b>	79'100'350	88'653'645	89'880'500	99'589'020
<b>Totaux</b>	308'348'490	298'169'020	311'060'220	302'062'515
<b>Excédent de charges</b>	<b>-10'179'470</b>		<b>-8'997'705</b>	

## Evolution du compte de résultat





### **Plan des investissements 2023-2032 toujours en vigueur**

- Refonte du processus budgétaire en 2024 pour les budgets 2025 et suivants
- Processus actuel arrivant à ses limites

### **Nécessité d'une réforme en profondeur de la planification des investissements**

- Nouvelles normes légales et comptables (MCH2, future loi sur les communes)
- Prise en compte de la capacité réelle d'investissement de la Ville

### **Travail prévu par la municipalité au 1<sup>er</sup> semestre 2025**

- Travaux de refonte du plan des investissements de janvier à mai 2025
- Publication d'un plan des investissements complètement remanié en juin 2025

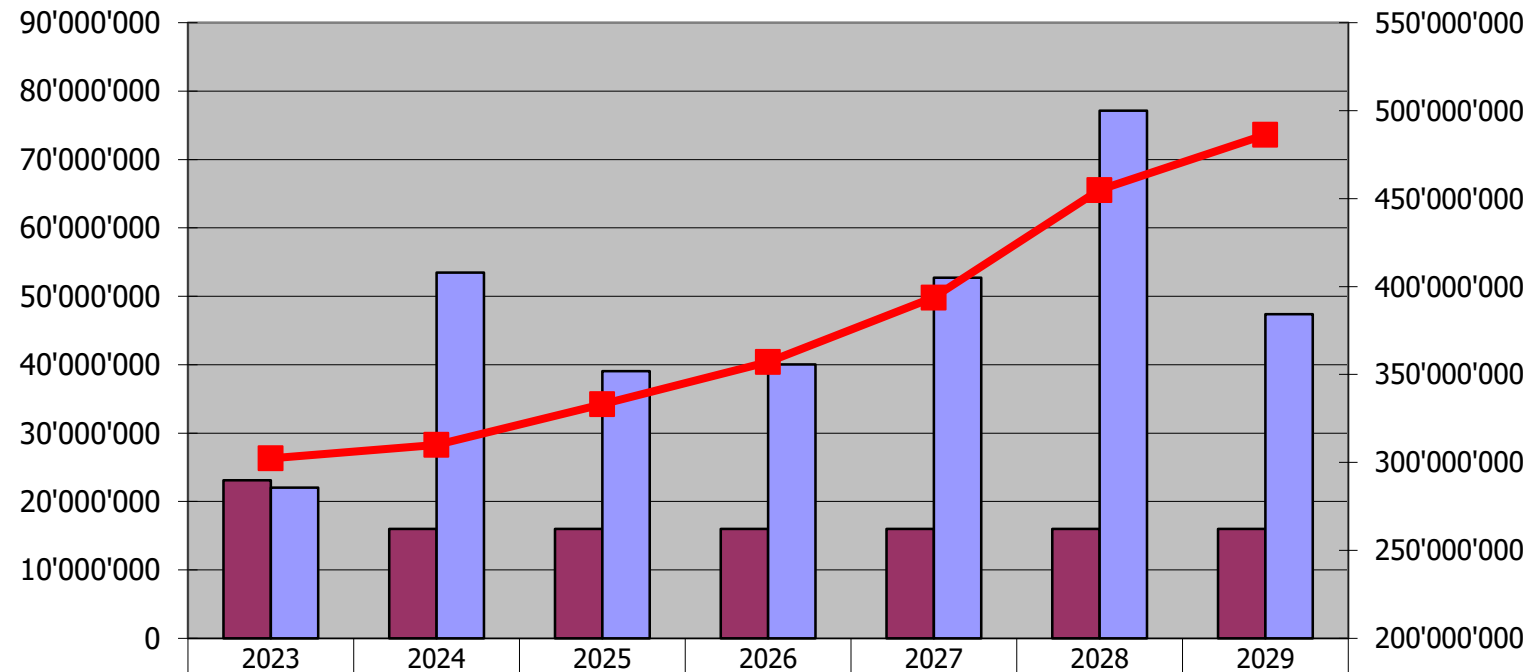
### **Plan des investissements intérimaire**




- Publié dans les prochaines semaines
- Mise à jour minimale du PI actuel, sur les deux années 2025 et 2026
- Permettre le bon avancement des investissements matures dans l'attente de la refonte totale du processus

### **Fort développement de la ville, comprenant notamment les projets suivants pour 2025 :**

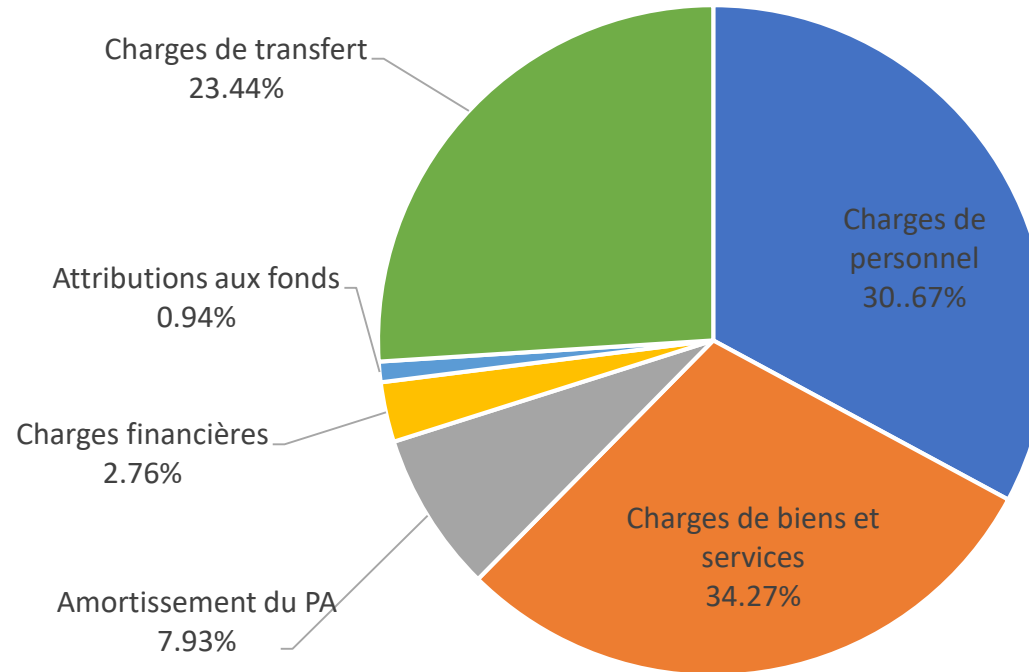
- Projets de numérisation / réforme de l'administration (pour CHF 1.6 mio)
- Réaménagement de la rue des Moulins (pour CHF 1 mio)
- Recapitalisation ENM SA (pour CHF 6 mios)
- Recapitalisation Y-CAD SA (pour CHF 5 mios)
- Mise en conformité infrastructures eau-gaz (pour CHF 1.5 mio)
- Renouvellement des réseaux (pour CHF 3 mios)
- Smart metering 4<sup>e</sup> phase (pour CHF 1.5 mio)
- Renforcement de la ligne électrique Pierre-de-Savoie (pour CHF 3 mios)
- Terrain synthétique rugby-football (pour CHF 1.5 mio)
- Traitement des micros-polluants à la STEP (pour CHF 3.9 mios)
- Route de contournement secteur sud (pour CHF 1.2 mio)
- Réaménagement du secteur plage – réalisation (pour CHF 0.57 mio)
- PQ Clendy-Dessous - Equipement du quartier, réalisation (pour CHF 0.6 mio)
- Crédit-cadre rénovation parc immobilier 2022-2023 (pour CHF 0.6 mio)
- Salles de gym et classes de la Passerelle, études (pour CHF 1.3 mio)

## Planification financière 2024 - 2029



 Marge d'autofinancement	23'089'354	16'000'000	16'000'000	16'000'000	16'000'000	16'000'000	16'000'000
 Investissements net prévus	22'020'673	53'460'000	39'078'000	40'026'000	52'707'000	77'123'000	47'395'000
 Endettement à moyen et long terme	302'350'400	310'000'000	333'078'000	357'104'000	393'811'000	454'934'000	486'329'000

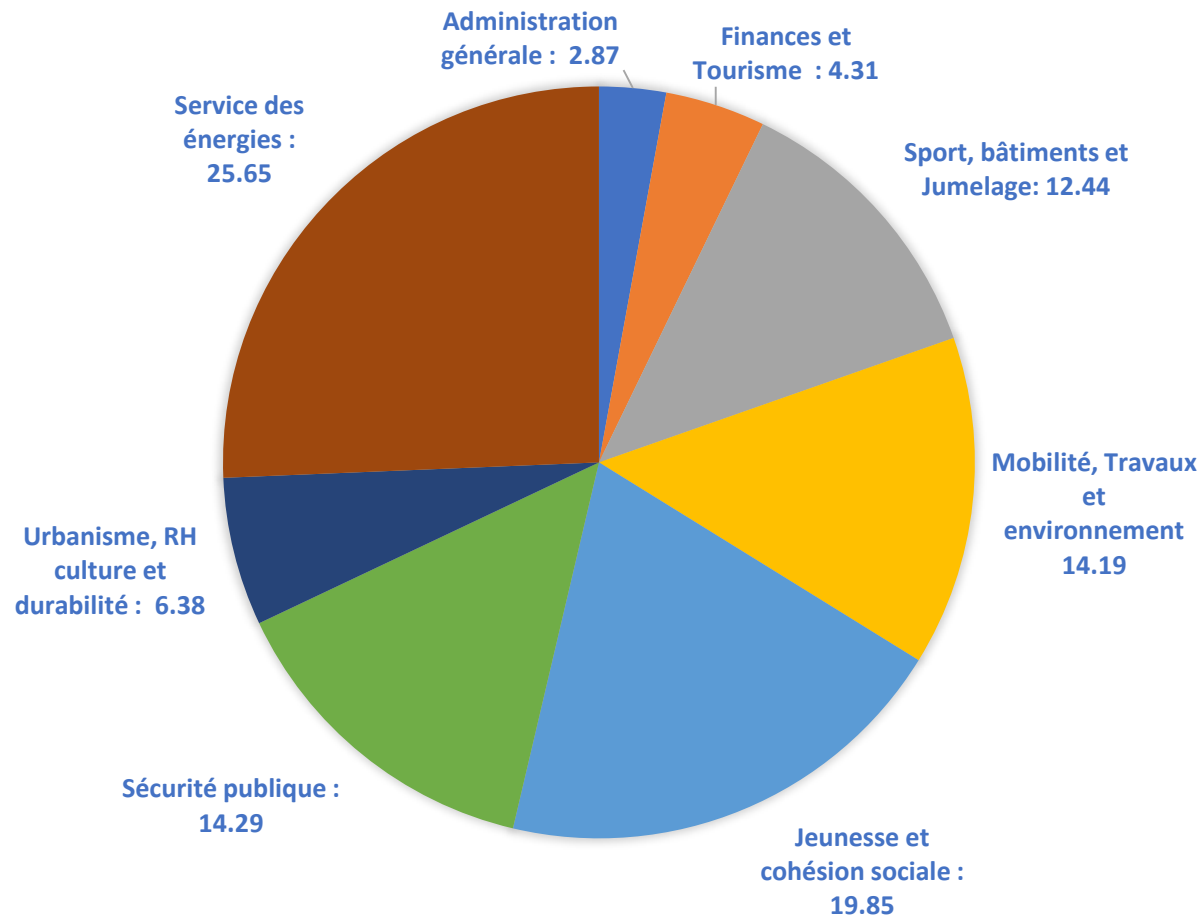
## Chaque fois que la ville dépense 100 francs ... Elle prévoit de consacrer par charges de nature en 2025



- Charges de personnel
- Biens et services, autres charges d'exploitation
- Amortissement du patrimoine administratif
- Charges financières
- Attributions aux fonds et financements spéciaux
- Charges de transfert

	CHF
Charges de personnel	32.88
Biens et services, autres charges d'exploitation	29.51
Amortissement du patrimoine administratif	7.73
Charges financières	2.89
Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.99
Charges de transfert	26.01

# Chaque fois que la Ville dépense 100 francs... Elle prévoit de consacrer par dicastère en 2025



## Budget 2025

	CHF
Administration générale	2.87
Finances et Tourisme	4.31
Sport, Bâtiments et Jumelage	12.44
Mobilité, Travaux et environnement, AggloY	14.19
Jeunesse et cohésion sociale	19.85
Sécurité publique	14.29
Urbanisme, RH, Culture et Durabilité	6.38
Service des énergies	25.65

## Commentaires et conclusion

- Le budget 2025 est impacté par une baisse de l'inflation et des coûts de l'énergie. Il propose un renforcement du personnel de l'administration (+30.55 ETP), une hausse des transports publics, une politique de dynamisation du centre-ville à l'aide du marketing urbain, une augmentation des mesures d'accompagnement du tissu associatif, des subventions supplémentaires pour le Musée d'Yverdon-les-Bains, l'accueil familial de jour et l'Arche de Noé ainsi que l'intégration d'un nouveau Service population et numérique.
- Il présente de nouveaux revenus tels que la nouvelle péréquation, de nouvelles facturations (épuration à l'AIERG et la FYL), de nouvelles recettes d'amendes-radars et de redevances d'utilisation de places de parc, de nouveaux émoluments administratifs et la valorisation foncière d'une partie du patrimoine communal (vente de terrains au PST).
- La Commune devra faire face à de gros investissements (recapitalisation de sociétés, STEP, TBB, interface transports publics, salles de gym et classes à la Passerelle, réfection cours d'école, passerelle Thièle/Vautier, mise en conformité des infrastructures eau-gaz, smart metering, rénovation du parc immobilier, efficacité énergétique, numérisation, etc.).
- Influence financière des dossiers fédéraux, cantonaux et économiques (nouvelle péréquation intercommunale, facture sociale, réforme policière, taux d'intérêt, effets liés à l'inflation, etc.).



Merci de votre attention !